

**DELIBERATION N° 18/109 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION TERRITORIALE
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT EN CORSE****SEANCE DU 26 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt six avril, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 avril 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA
M. Paul LEONETTI à Mme Laura Maria POLI
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Valérie BOZZI
Mme Marie-Anne PIERI à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Antoine POLI à M. Jean-Charles ORSUCCI
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Anne-Laure SANTUCCI
Mme Catherine RIERA à M. François ORLANDI
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Christelle COMBETTE

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 09/004 AC de l'Assemblée de Corse du 29 janvier 2009 approuvant la modification de la composition de la commission territoriale du sport en Corse,
- VU** la délibération n° 09/101 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mai 2009

adoptant la modification de la composition de la commission territoriale pour le développement du sport en Corse,

- VU** la délibération n° 18/040 AC de l'Assemblée de Corse du 2 février 2018 portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes,
- VU** le courrier du Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse du 8 novembre 2017 désignant ses représentants pour siéger au sein de la commission précitée,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

La commission territoriale pour le développement du sport en Corse comprend les douze (12) membres suivants :

- Six (6) représentants de la Collectivité de Corse :

Le Président du Conseil Exécutif de Corse (ou son représentant désigné par lui), en tant que Président de la commission

+ Cinq (5) membres désignés par l'Assemblée de Corse :

Titulaire : M. Julien PAOLINI
Suppléant : M. Pascal CARLOTTI

Titulaire : Mme Julia TIBERI
Suppléant : M. Romain COLONNA

Titulaire : M. Petr'Antone TOMASI
Suppléant : Mme Vannina ANGELINI-BURESI

Titulaire : Mme Christelle COMBETTE
Suppléant : Mme Santa DUVAL

Titulaire : Mme Marie-Hélène PADOVANI
Suppléant : M. Jean-Charles ORSUCCI

Et

- Six (6) représentants du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse :

Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse (ou son représentant désigné par lui) ;

+ Cinq (5) membres désignés par le Comité Régional Olympique et Sportif de Corse :

Titulaire : M. Henri SAVARY
Suppléant : Mme Michèle MELGRANI

Titulaire : M. Pierre VITALI
Suppléant : M. Paul-André ACQUAVIVA

Titulaire : M. Alain GOURDOL
Suppléant : M. José PETTINATO

Titulaire : Mme Pascale BENEDETTO-SPINOSI
Suppléant : M. Pierre SERAFINI

Titulaire : M. Hervé ALFONSI
Suppléant : M. Eric SAEZ

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 26 avril 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

L'article L. 4424-8 (II - second alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales précise que la Collectivité de Corse, attributaire des crédits du CNDS, les affecte par délibération de l'Assemblée de Corse sur proposition du conseil exécutif et après consultation du représentant de l'Etat et d'une commission territoriale pour le développement du sport en Corse, dont la composition est fixée par délibération de l'Assemblée de Corse et qui comprend, pour la moitié de ses membres, des représentants du Comité régional olympique et sportif.

La composition de la commission territoriale du sport en Corse avait été arrêtée par délibérations de l'Assemblée de Corse n° 09/004 AC du 29 janvier 2009 et n° 09/101 AC du 28 mai 2009 et comprenait :

- 6 représentants de la Collectivité Territoriale de Corse (le Président du Conseil Exécutif de Corse et 5 membres de l'Assemblée de Corse, ainsi que les membres suppléants).
- 6 représentants du Comité régional olympique et sportif (et leurs suppléants).

Je précise que le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant préside cette commission.

Suite au renouvellement des membres de l'Assemblée de Corse en janvier 2018, celle-ci, par sa délibération du 2 février 2018, a désigné les noms de ses représentants, à savoir :

- le Président du Conseil Exécutif de Corse (ou son représentant désigné par lui),
- + Cinq (5) membres désignés par l'Assemblée de Corse :

Titulaire : M. Julien PAOLINI
Suppléant : M. Pascal CARLOTTI

Titulaire : Mme Julia TIBERI
Suppléant : M. Romain COLONNA

Titulaire : M. Petr'Antone TOMASI
Suppléant : Mme Vannina ANGELINI-BURESI

Titulaire : Mme Christelle COMBETTE
Suppléant : Mme Santa DUVAL

Titulaire : Mme Marie-Hélène PADOVANI
Suppléant : M. Jean-Charles ORSUCCI

De son côté, le Comité régional olympique et sportif de Corse a adressé le 8 novembre 2017 à la CTC, consécutivement à son comité directeur du 7 novembre 2017, les noms de ses représentants, à savoir :

- le Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse (ou son représentant désigné par lui) ;

+ Cinq (5) membres désignés par le Comité Régional Olympique et Sportif de Corse :

Titulaire : M. Henri SAVARY
Suppléant : Mme Michèle MELGRANI

Titulaire : M. Pierre VITALI
Suppléant : M. Paul-André ACQUAVIVA

Titulaire : M. Alain GOURDOL
Suppléant : M. José PETTINATO

Titulaire : Mme Pascale BENEDETTO-SPINOSI
Suppléant : M. Pierre SERAFINI

Titulaire : M. Hervé ALFONSI
Suppléant : M. Eric SAEZ

Afin de me permettre de réunir prochainement cette commission, et de procéder ainsi à la répartition des crédits du CNDS 2018 sur proposition du Conseil Exécutif de Corse, il est proposé à l'Assemblée de Corse de désigner les nouveaux membres de la commission territoriale pour le développement du sport en Corse.

Accus  de r ception

Objet	DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION TERRITORIALE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT EN CORSE
Identifiant acte	02A-200076958-20180426-09513-DE
Identifiant interne	09513
Date de r�ception par la pr�fecture	4 mai 2018
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	26 avril 2018
Code nature de l'acte	1
Classification	5.3

[Fermer](#)